



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24870>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-24870**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 23TRAV04 - MARCHE DE TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU PLUVIAL SUR LE SECTEUR SIBLAS A TOULON

Description : La Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite créer un bassin de rétention enterré sur le complexe sportif de l'école de Val Fleuri, terrain de sport dont est propriétaire la Commune de Toulon. Dans un souci d'optimisation de l'opération, l'ensemble des travaux sera réalisé par la Métropole au titre de sa compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI). Deux conventions sont établies entre la commune de Toulon et la Métropole Toulon Provence Méditerranée - une convention de superposition d'affectations, en application des articles L 2123-7 et L 2123-8 du code général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P) pour préciser les modalités techniques, financières, administratives, de gestion de l'emprise concernée par ces deux affectations. - Une convention afin de définir les modalités techniques et financières selon lesquelles la Commune de Toulon transfère à la Métropole TPM la maîtrise d'ouvrage des travaux lui incombant pour les lots o le lot 3 " Bâtiments : Travaux de reprise d'un mur de soutènement et de création d'un local technique avec sanitaires et box de rangements ", o le lot 4 " Sports : Travaux de réfection du complexe sportif de " Val Fleuri ", relevant du domaine public de la Ville de Toulon seront délégués par la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Identifiant de la procédure : b1c24b80-1a3e-421b-83d5-6924d06ab5ad

Identifiant interne : 23TRAV04

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45113000 Travaux de chantier

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,311,980 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : PLUVIAL

Description : La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232454 Travaux de construction de bassins d'eaux pluviales

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,003,012 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 750 Heures minimum pour le lot n°1 - Pluvial. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP

commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES TRAVAUX

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 09:00

Lieu : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Informations complémentaires : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le

comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : VRD

Description : La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112100 Travaux de creusement de tranchées

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,023,333 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 540 Heures minimum pour le lot n°2 - VRD. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17

juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES TRAVAUX

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 09:00

Lieu : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Informations complémentaires : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : BATIMENTS

Description : La présente consultation concerne le marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 164,155 EUR

5.1.6 Informations générales

Description : Pour les travaux du lot n°3 - Bassins, désignés ci-après, le titulaire aura justifié d'une assurance au titre de la garantie décennale couvrant les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792, 1792-1, 1792-2, 1792-4 et 1792-4-1 du Code civil. L'attestation de cette assurance décennale est produite par l'attributaire avant toute signature du marché. Les travaux, du lot 3, faisant l'objet d'une garantie décennale : - Le gros oeuvre : maçonnerie, charpente, couverture etc. - Le second oeuvre : menuiserie, électricité, domotique, plomberie.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 80 Heures minimum pour le lot n°3 - Bâtiments. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES TRAVAUX

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 09:00

Lieu : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Informations complémentaires : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : SPORTS

Description : Les stipulations du présent Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) concernent un marché de Travaux de création d'un réseau pluvial sur le secteur Siblas à Toulon. Ce réseau aura pour objectif de délester une partie des apports d'eaux pluviales provenant des pentes du mont Faron et se dirigeant actuellement vers l'avenue de Siblas pour réorienter le flux hydraulique vers un réseau neuf et existant en partie Ouest du secteur.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 19 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Clause d'exécution à caractère social : L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - 70 Heures minimum pour le lot n°4 - Sports. Le détail de cette clause d'insertion, dont le respect est obligatoire, soumis à contrôle et pénalités éventuelles, est précisé à l'annexe 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère environnemental : Pour chacun des lots, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) au cours de la période de préparation, selon les stipulations des CCTP de chaque lot.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES TRAVAUX

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/04/2024 à 09:00

Lieu : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Informations complémentaires : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 19 mois dont 2 mois de période de préparation. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. A titre indicatif, le montant total estimatif, tous lots confondus est de 4 311 980 euros HT.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine BP40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe-ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE BP 40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : PLACE FELIX BARET CS 80001

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : a684683e-2007-464f-887c-97272d5d6848-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : LIRE: 5.1.12: Conditions du marché public Date limite de réception des offres: 2024-03-29 à 16h00 Informations relatives à l'ouverture publique: Date /heure:2024-04-02 à 09h00. AU LIEU DE: 5.1.12: Conditions du marché public Date limite de réception des offres: 2024-03-18 à 16h00 Informations relatives à l'ouverture publique: Date /heure:2024-03-19 à 09h00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3668cf50-5202-4f27-8bbf-dc3984449763 - 01

Type de formulaire : Changement

Type d'avis : Avis de changement

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2024 à 15:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2024